



AIB-VINÇOTTE BELGIUM association sans but lucratif

Head office: Business Class Kantorenpark • Jan Olieslagerslaan 35 • 1800 Vilvoorde
tel +32 (0)2 674 57 11 • fax +32 (0)2 674 59 59 • info@vincotte.be • www.vincotte.com
Registered office: Diamant Building • Boulevard A. Reyerslaan 80 • 1030 Brussels
Numéro d'entreprise: BE 0402.726.875

Safety, quality and environmental services

- AV Antwerpen - Limburg : Tél.: 03 221 86 11
AV Oost & West Vlaanderen : Tél.: 09 244 77 11 Code PC Rési.
AV Brabant : Tél.: 02 674 57 11
AV Wallonie : Tél.: 081 432 611

Personnes responsables de l'exécution du travail:
Nom, Prénom: Smelec
N° de TVA: BE 453 155 591
Distributeur: Netmanagement
Compteur: n°: NP index: 40A max
Type de comptage: jour bihoraire nuit
RAPPORT n°: CIS/P012040692/Comm
Membre n°:
Installation: Nom:
Adresse: Grand'ruie 233 1er
6000 Charleroi
Date de visite: 29/11/06
Propriétaire ou Mandataire: Tél.:
Nom, Prénom: Smelec
Adresse: Petit Corniche 115 Meere
Demandeur: Silus L

Type de visite: 270 271 276 RGIE Nature de l'installation: Nouvelle Extension Modifi. Existante Temporaire
Contrôle sur base des prescriptions du: RGIE: art. 86 87 88 95 RGPT
Installation conçue pour la tension de 2x230 V, AC, Protection branchement: N.P. A Type: 40A max
Description du branchement: A A Type câble: EXVB Section: 4 x 16 mm²
Alimentation tableau principal: 6x4 x 10 mm² Nbre de tableaux: 1 Nombre de circuits terminaux: 9
Type de prise de terre: points Résistance de dispersion: 8 Ohms Isolement général: 10 M Ohms

PROCES-VERBAL DE CONTROLE D'UNE INSTALLATION ELECTRIQUE A BASSE TENSION

DESCRIPTION DE L'INSTALLATION: les schémas de position et unifilaires font parties intégrantes du rapport

Table with 3 columns and 3 rows, mostly empty with a handwritten '7' in the first cell.

INFRACTIONS (voir la signification des numéros au verso):

Net
Vu Netmanagement
29/11/06
H. Smelec

Le différentiel général était a été plombé
L'installation électrique doit être recontrôlée avant le 2031 ainsi qu'avant la mise en service de modifications ou extensions importantes telles que l'ajout d'un circuit.
Conclusion: LA NOUVELLE INSTALLATION ELECTRIQUE EST - N'EST PAS - CONFORME AUX PRESCRIPTIONS REPRISES CI-DESSUS. L'INSTALLATION ETAIT - PEUT ETRE - NE PEUT PAS ETRE - MISE SOUS TENSION

PROCES-VERBAL DE CONTROLE DE L'INSTALLATION EXISTANTE (ART. 276 DU RGIE)

INFRACTIONS sur la partie existante (voir la signification des numéros au verso):

Table with 3 columns and 3 rows, mostly empty with a handwritten '7' in the first cell.

Les installations doivent faire l'objet d'un nouveau contrôle avant le
Conformément à l'art. 274 de RGIE, les travaux nécessaires pour faire disparaître les infractions constatées au moment de la visite doivent être exécutés sans retard et toutes mesures adéquates doivent être prises pour qu'en cas de maintien en service des installations les infractions ne constituent pas un danger pour les personnes et les biens.

Annexes: ASU/AST
VISA DU DISTRIBUTEUR:

Pour le Directeur général
Nom, N° Agent, Signature
DAUCIER 1204 AV